

COMITE CONSULTATIF DE LA HALLE A MAREE DE LA TURBALLE

Compte rendu de la réunion du 04 novembre 2016

La réunion du Comité Consultatif de la Halle à Marée de La Turballe a eu lieu le vendredi 04 novembre 2016 à 15h30 dans la salle de réunion de la criée sur l'ordre du jour suivant :

1. Bilan technique 2016
2. Situation des travaux en cours
3. Point sur la traçabilité
4. Point sur la pesée des pélagiques
5. Point sur la réforme des règlements d'exploitation
6. Proposition barème 2017
7. Questions diverses

1. Situation au 31 octobre 2016

M. Palladin dresse le bilan de l'activité de la Saeml en général et de La Turballe en particulier arrêté au 31 octobre 2016.

Ce bilan fait ressortir une année correcte pour l'activité pêche avec en particulier à La Turballe une progression de 1.2 % du tonnage mais pour un chiffre en progression de près de 10 %.

Même si la comparaison d'une année sur l'autre en matière de ressources marines reste un exercice délicat, on peut noter que 2016 aura été marqué par une très bonne année pour le thon germon (+ 122 % en tonnage à valeur constante), la sardine et la seiche (avec un prix moyen en augmentation respectivement de 8 % et 15 % à tonnage constant).

En revanche, année moyenne pour l'anchois dont l'augmentation des prix de vente de plus de 32 % ne parvient pas à compenser la baisse du tonnage débarqué. Les mauvaises conditions météo de début de campagne et l'arrivée anticipé du Germon peuvent expliquer ces résultats.

La vente à distance continue de progresser et représente à fin octobre, respectivement, plus de 36 % et de 33 % du tonnage et de la valeur à la première vente.

La fin de l'année est donc attendue sur les mêmes bases qu'en 2015.

2. Point sur les investissements

M. PALLADIN fait un point sur l'ensemble des investissements réalisés ou en cours dont :

Dragage du Port

Les travaux de confinement sont terminés depuis le mois de juin. Le terrain a été recouvert de 60 cm de remblais et restera en l'état pour le partie EDF

Le département a versé le solde des subventions attendues pour ce dossier.

LOIRE-ATLANTIQUE

pêche et plaisance

Les opérations de dragage proprement ont commencé avec l'étanchéité de la chambre de confinement, la pose des

Construction du Hangar Garlahy

Les offres reçues dans le cadre d'un appel public sont en cours d'analyse. Le chantier devrait démarrer fin 2017, début 2018 pour une durée de 5 mois.

Le comité d'engagement de la Saeml a proposé au conseil d'administration de recourir à un emprunt pour financer la totalité de cet investissement.

Elévateur 230 T

Une rupture de toron entraîné l'arrêt technique de l'élévateur pendant 2 jours immobilisant des navires sur le terre-plein.

Ces navires ont demandé à leur assurance de couvrir les pertes d'exploitation. Dossiers en cours avec l'assurance du port qui devrait être saisi de ces demandes.

Ces câbles sont régulièrement changés, mais pour éviter toute prise de risque, l'ensemble de câbles (1Km) va être remplacé d'ici la fin du mois. Le conseil suggère d'étudier la possibilité de disposer d'un câble de secours pour éviter toute perte d'exploitation. Le sujet va être étudié mais il semble qu'il existe des dates limites d'utilisation pour ce type de câble qui empêcherait leur stockage.

Le remplacement des deux élévateurs est abordé par le conseil. Ces remplacements vont l'objet de provisionnement.

Etude d'opportunité et de faisabilité de l'évolution du port

Commandée par le CD44, cette étude a livré ses rendus techniques. Ils doivent être validés par les politiques début 2017 avant d'être présentés aux usagers du port.

Base de maintenance

Une réunion technique s'est tenue, sous l'égide de la Saeml, il y a 15 jours entre EDF et les pêcheurs désignés par leurs pairs afin de trouver une solution à la sécurité de la navigation dans l'avant-port et aux contraintes de débarquement le long du quai des espagnols.

Les parties en présence ont convenu de se revoir pour étudier les conditions de partage de l'usage du troisième emplacement dans une phase transitoire.

Chariots à main

10 nouveaux chariots de manutention des caisses ont été commandés.

Eclairage public

Le projet de remplacement des lampadaires du port par des lampes à LED ne pourra pas être financé par le FEAMP. Il devra être présenté à l'ADEME.

Liaison internet

Le port sera câblé en fibre optique d'ici la fin du mois pour améliorer les conditions d'accès à la vente par internet. Le coût d'accès à ces ventes a été porté à 150 € / an (pour l'accès aux deux ports)

Pieux du port de plaisance

Une équipe de plongeur est actuellement en train de vérifier l'état de la base d'un certain nombre de pieux du port afin de finaliser une offre de renforcement de ces pieux par chemisage.

3. Traçabilité

La traçabilité contrôle est opérationnelle dans les deux ports. Les usagers ont désormais accès aux informations réglementaires des lots achetés.

En revanche ces informations ne peuvent pas encore être reçus par la DPMA.

Le RIC 4 est opérationnel au Croisic et en phase de validation à La Turballe.

4. Pesée des pélagiques

L'outil mi en place par le port est opérationnel et fonctionne à la satisfaction des usagers. Il sert désormais de modèle à d'autres ports de la façade atlantique.

5. Règlement d'exploitation 2017

Le conseil n'émet aucune objection au projet de règlement d'exploitation qui lui a été présenté.

Un règlement intérieur devra lui être soumis ainsi que des projets de conventions entre les usagers du port et son gestionnaire.

6. Barème 2017

Sauf ajustements mineurs, le barème 2017 sera identique à celui de 2016 compte tenu du faible taux de l'inflation.

Une question est soulevée par les pêcheurs exerçant une activité touristique l'été sur le montant de leur redevance forfaitaire.

A l'exception de ce point qui va faire l'objet d'un réexamen par le port, le conseil n'émet pas aucune objection à ce projet de barème.

7. Points divers

Facturation Mme BIGNON

Le conseil décide d'effacer les dettes liées au navire qui appartenait à M. BIGNON et qui a quitté le port.

Entretien du port et respect des équipements

Le port attire l'attention du conseil sur l'état déplorable dans lequel certains pêcheurs ont laissé le port la semaine passée lors d'un changement de matériels de pêche :

- ☞ Borne cassée par le cisaillement de câbles tirés sur des zones non équipées
- ☞ Charriot élévateur avec des pneus en feu après avoir tiré des câbles trop lourds

LOIRE-ATLANTIQUE

pêche et plaisance

- ☞ Conteneurs à thon utilisés pour stocker du matériel de pêche dans les hangars des pêcheurs. On estime à plus de 500 (!) le nombre de conteneurs utilisés à autre chose qu'au transport du thon dans les hangars de la zone artisanale !
- ☞ Chariots élévateurs bloqués dans ces mêmes hangars au lieu d'être à disposition sur le port

Face à cette situation le conseil approuve la mise en place de tarifs de facturation pour usage anormale d'équipements collectifs.

Des balises GPS vont être installées sur les chariots pour identifier leurs positions exactes et facturer leur location en cas de besoin.

Poste de branchement à quai

Les pêcheurs signalent une inversion de phase sur deux bornes à quai.

Valpêche

M. PALLADIN donne au conseil des informations relatives à l'état de ce projet. Il précise qu'elles sont les ressources en matières premières qui pourraient être traitées par cet atelier.

A une intervention de M. Bustamente qui s'étonne que peu d'information ait été donné aux pêcheurs alors que certains riverains ont fait l'objet d'une réunion d'information au domicile de l'ancien maire, M. PALLADIN lui réponds :

- ☞ Que le dossier a été traité discrètement jusqu'au début de l'été afin de ne pas voir ce projet échapper au port
- ☞ Que ce n'est pas à l'initiative du port que les réunions avec les usagers ont été organisées
- ☞ Qu'il avait informé M. Branchereau de cette réunion qui a été suivi d'une réunion publique à la Mairie
- ☞ Qu'au début de l'été la mairie de La Turballe avait proposé à la Saeml un terrain adapté à ses besoins de l'époque sans contraintes environnementales ni de riverains
- ☞ Qu'il a dû revoir l'implantation du projet suite à la bronca des riverains et à la découverte que toute la zone proposée était classe « zone humide ».
- ☞ Que ce projet était une réelle opportunité pour le port compte tenu des aides attendues et des potentiels de développement autre que du poisson qui existent dans la région (moules, crépidules...)
- ☞ Que le projet ne vise pas à augmenter ou à créer de nouvelles pêcheries mais simplement à proposer une valorisation pour des captures de pêche non désirées ou faisant l'objet d'une obligation de débarquement
- ☞ Que des discussions avaient déjà eu lieu avec certains pêcheurs concernés lors de la préparation de la campagne sardines.
- ☞ Qu'une communication plus large était envisagée lorsque tous les aspects du projet seraient plus avancés (localisation, financement,...)

Renouvellement des membres du conseil

Suite à la démission des représentants des poissonniers, le conseil sera renouvelé au premier trimestre 2017 après les élections professionnelles locales.

Départ de M. FRADET

LOIRE-ATLANTIQUE

pêche et plaisance

M. FRADET nous informe de son départ en retraite et nous indique qu'il sera remplacé par Mme Florence DUGAST. Il nous présente le nouvel adjoint de Mme DUGAST, M. Cyril Pietruszewki qui sera chargé du suivi des dossiers pêche au sein de la DDPP de Nantes.

Information de M. Porcher Labreuil

M. PORCHER LABREUIL informe le conseil que, dans le cadre des travaux engagés par la Loi Leroy sur l'économie maritime, une mission a été constituée au sein de l'IGAM et des 2 conseils généraux du Ministère chargé de la pêche afin de faire un point sur la diversification des pêcheurs, via le développement du pescatourisme et des ventes directes. Parmi les 3 membres de la mission, figure M. VERMEULEN, le précédent DIRM à Nantes. Les DML ont été sollicités pour remplir un questionnaire sur ce sujet. Le rapport final devrait être rendu d'ici la fin de l'année.

La réunion s'est achevée à 18h00 avec un verre offert par M. FRADET à qui les membres du comité souhaitent une excellente retraite.